



**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 21 octobre 2024 à 19h00

PRESENTS : MM. MUFFAT Sophie, GEROUDET David, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, RAMEL Benoît, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

ABSENTS EXCUSES : MM. CAVET Carole, GEROUDET Francis, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mr GEROUDET David.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 SEPTEMBRE 2024**

Les membres du Conseil municipal approuvent le compte rendu à l'unanimité.

2. FINANCES :

❖ Budget EAU – ASSAINISSEMENT : décision modificative n°1 :

ART.	CHAP.	DESIGNATION	PROPOSITION DM 1
2131	21	Installation, mat. Et outil tech.	-9 250,00
203	20	Frais d'études, de recherches et développement	9 250,00

Ces frais d'étude concernent l'assainissement du col de l'Encrenaz
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

❖ Droits sur les Mutations à Titre Onéreux (DMTO) :

Comme évoqué lors du Conseil Municipal du 11 septembre 2023, la répartition 2023 des DMTO versé en 2024 a subi une forte baisse du fait des difficultés pour obtenir des prêts bancaires.

Répartition 2023 versée en 2024 : 98 397 €

Pour rappel, répartition versée en 2023 : 123 367 €

3. FORETS :

❖ Certification de la gestion durable de la forêt :

La commune doit procéder au renouvellement de la certification PEFC (« Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes » - Programme d'approbation des systèmes de certification forestière) afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

4. URBANISME :

❖ Examen des dossiers en cours

Permis de construire

Mr et Mme CLOTTES	Route des Allies	Modificatif	Accordé
Mr GUIBERT	Route des Allies	Transfert – lot. LOT 9	Dépôt pièces

5. QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ **Travaux Eglise :** Visite de M. D'AMBROSIO, architecte du patrimoine pour travailler sur la rénovation de l'Eglise et plus particulièrement sa toiture. Le recours à un architecte du patrimoine permet de déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes et collectivités concernées.
- ❖ **SYANE énergie :**
Suite à la pré-étude sur les consommations énergétique et notamment le bâtiment de la Mairie donne lieu a plusieurs propositions qui doivent être étudiées (remplacement des fenêtres, panneaux photovoltaïques en toiture,...).
- ❖ **Toilettes sèches :** malgré un affiche « vidange interdite » sur la porte et à l'intérieur des toilettes sèches, des camping-cars font leur vidange dans les toilettes. Au vu de la quantité de liquide déposée, les liquides ne s'évaporent pas. Cela oblige la commune à faire intervenir Arve Alpes Assainissement (450 euros par intervention).
Le conseil réfléchi à interdire les camping-cars de 20h00 à 8h00 du matin sur les DEUX parkings du Col de l'Ancrenaz.
- ❖ **11 novembre :** La cérémonie du 11 novembre 2024 se tiendra à 9h30 devant le monument aux Morts. Celle-ci sera accompagnée de la Préparation Militaire Marine d'Evian avec sa Garde d'honneur et son Fanion.
- ❖ **Repas des anciens :** dimanche 8 décembre au Restaurant l'Ancrenaz au Col de l'Ancrenaz.
- ❖ **Octobre Rose :** Chaque année, les communes de la vallée d'Aulps se mobilisent pour OCTOBRE ROSE. Cette année, la commune des Gets organise le samedi 26 octobre une marche accompagnée au Mont-Chéry. Les bénéfices de la journée seront reversés à l'association « Seins Léman Avenir ».

Prochain conseil le 25 novembre 2024 à 19h.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20 h 15.

Le Maire,
Sophie MUFFAT



Le secrétaire,
GEROUDET David